



le Trait d'Union

le magazine des électriciens et gaziers

loire-atlantique-vendee.cmcas.com



**Numéro spécial
Élections de SLVie**

Par correspondance pour les inactifs et actifs du 5 au 23 octobre 2026



***“ Voter, c’est faire entendre
sa voix et préserver notre
modèle social. ”***

**Julien Delaporte
Président de la CMCAS**

Mot du Président

Chers et chères collègues,

En 2025, vous vous êtes déjà exprimés lors des élections de la CMCAS. Cette année, il s'agit d'élire vos représentants de proximité. Vos élus et délégués de SLVie, dont les rôles sont détaillés dans ces pages, seront vos interlocuteurs directs. Suite à la décision du Conseil d'administration du 23 mars 2026, nous passerons de 17 à 10 SLVie après ces élections. Vous découvrirez dans ce document ce nouveau périmètre.

Voter, c'est faire entendre sa voix et préserver notre modèle social.

Nos Activités Sociales fêteront leurs 80 ans en 2026. Elles ont subi de nombreuses attaques : reprise de la gestion par le gouvernement en 1951, baisse du 1 % historique, pressions sur les emplois de la CCAS, réduction des moyens bénévoles... la liste est malheureusement trop longue. Pourtant, notre modèle tient encore debout. Et s'il tient, c'est grâce à la mobilisation, à la lutte et à la défense organisée en proximité.

Nos Activités Sociales ne sont pas un avantage : elles font partie intégrante du contrat social auquel chaque agent au statut IEG a droit. Voter, c'est protéger cet acquis.

Pourquoi une représentativité syndicale ?

Nos industries électriques et gazières sont intimement liées à l'histoire du mouvement syndical. N'oublions pas comment EDF-GDF a été créé. Le contre pouvoir syndical, face au ministère de tutelle, est indispensable pour préserver nos acquis et faire évoluer notre modèle.

Sur notre CMCAS, l'ensemble des organisations syndicales participera à ces élections. Cela permettra à chaque bénéficiaire de prendre connaissance de leurs projets et de leurs propositions pour faire vivre la proximité.

Et après ?

Après ces élections, vos élus auront la responsabilité d'organiser des temps d'échanges avec vous, afin de construire des activités en lien avec vos attentes, dans le respect des valeurs pour lesquelles ils ont été mandatés. Les délégués voteront également les grandes orientations de la CMCAS et porteront vos voix lors de l'Assemblée générale.

C'est cela, la démocratie en action.

**Nos Activités
Sociales fêtent
leurs 80 ans
en 2026**



Élections 2026 de vos élus et vos délégués de SLVie

En cette période d'élections, il est essentiel de revenir sur les Activités Sociales et sur ce qu'elles apportent. Vous l'avez souvent entendu : leur avenir est entre nos mains... Alors, permettez nous de vous présenter cette institution sous un angle différent, pour mieux comprendre l'importance de la préserver. Que l'on soit militant, bénévole, passionné ou simple curieux, les Activités Sociales offrent une bien belle échappée.

“ *Les Activités Sociales font partie de ces lieux où l'on se verrait bien vivre.* ”

Si, si, je vous assure ! Elles sont l'une de ces audacieuses folies imaginées il y a 80 ans par un collectif, dont Marcel Paul faisait partie. Elles sont nées de trois mères : inspiration, idéalisme et engagement.

Au fil des décennies, elles ont traversé les épreuves de l'histoire, changé de mains, affronté de nombreuses attaques extérieures. Mais cette demeure est restée debout, grâce à ses bases solides et à la défense engagée de ses « locataires ».

Lorsque l'on y entre pour la première fois, on a le sentiment de pénétrer au cœur d'une cité nouvelle : constructions modulables, conçues et imaginées pour traverser les époques sans se dénaturer, c'est un lieu qui invite à l'échange, au travail et à la création collective d'un projet de société.

Les Activités Sociales sont une réponse efficace aux mutations sociétales d'un monde qui glisse vers l'inégalité, l'égoïsme et l'individualisme.

Nous vous invitons à franchir le seuil de cette demeure.

Au 71 rue Marcel Paul, nichée entre de sombres bâtiments résidentiels, se cache une demeure pas comme les autres. Une fois le palier franchi,

une chaleur humaine vous accueille, sonnant la convivialité de ce lieu. Parmi les affiches colorées placardées sur les murs, aux thématiques variées, un mot d'ordre : « Aujourd'hui restaurons demain » !

Ici, on cultive la solidarité, la justice et la dignité entre les citoyens. Des valeurs vraies, de celles dont on peut être fier. On ressent, à travers ces murs, cette volonté de lutter contre les inégalités en proposant une vision alternative, celle d'une société solidaire et juste.

Dans les couloirs, on découvre les moyens mis à disposition pour remplir cette mission : salles CMCAS et SLVie, ateliers professionnels, espaces d'échanges.

Et puis, au bout d'un long couloir aux murs de couleur assumée, une porte s'ouvre... Stupéfaction : nous découvrons un havre de verdure, une parenthèse luxuriante au sein des préoccupations citadines. Le jardin des Activités Sociales s'étend sur des milliers de mètres carrés sans béton. Grâce aux travailleurs des Activités Sociales, cette terre accueille des arbres et des fleurs aux doux noms de *Vacances, Culture, Loisirs, Sports, Aides, Assurances*. Ces espèces ont survécu aux années et ont permis de faire de ce lieu un véritable jardin où il fait bon vivre.

La CMCAS et ses SLVie

Solidarité, justice, dignité : à travers ses SLVie, la CMCAS veut préserver ces notions qui nous échappent de plus en plus, pour les faire rayonner dans l'esprit de ses bénéficiaires. Un défi immense, n'est-ce pas ? Mais comme le dit le proverbe : « Il n'y a point de génie sans un grain de folie, et surtout sans frustration ! »

Il faut dépasser les aprioris qui collent à la peau des Activités Sociales, à la CMCAS et à ses SLVie. Derrière leur façade rustique et les grandes vitres, elles portent l'âme d'un lieu chargé d'histoire, mis au service de vraies valeurs humaines.

C'est pour cela que votre CMCAS et vos SLVie peuvent vous promettre une expérience unique. Elles sont des portes ouvertes vers des ailleurs incroyables où naissent de petits mondes de culture et de loisir, où fleurissent des idées de vacances, des événements sportifs, où l'amour du collectif prend vie et où l'inspiration n'a plus vraiment de limite.

Dans cette demeure dynamique et intimiste, on trouve des conseils complets, des oreilles attentives, des activités variées, des solutions solidaires pour les jeunes, les familles, les inactifs et les personnes en situation de handicap.

Tout le monde peut y trouver son bonheur. TOUT à la CMCAS vous fera revenir.

Et surtout, la CMCAS porte une notion essentielle et qui lui est chère : la dimension sociale.

Vous comprenez alors pourquoi votre CMCAS et vos SLVie sont une ode à la fraîcheur, au collectif, à l'enthousiasme ! Car en éternels insatisfaits, vos élus améliorent sans cesse leurs projets pour répondre à vos attentes et vos besoins.

Plongez dans cet univers électoral, l'esprit ouvert et les pieds battant la mesure.

Votre vote est une page blanche sur laquelle vous allez écrire une histoire :

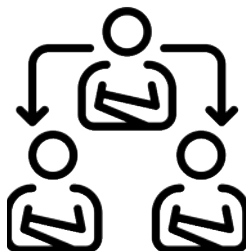
“ Votre histoire. Une belle histoire ! ”



Quelques chiffres clés



12 600
bénéficiaires
appelés à voter



90
élus de SLVie à élire
répartis en 10 SLVie



+ de 270
délégués

Un élu en SLVie c'est quoi son rôle ?

Un élu en SLVie c'est quoi son rôle ?

Vos élus de SLVie sont avant tout des collègues, actifs ou retraités. Ils ont la lourde charge d'animer différents secteurs :

Porter l'offre

Dans un contexte de transformation de nos entreprises, avec cinquante sites de travail sur le périmètre de la CMCAS et plus de 6 000 retraités à accompagner, le portage de l'offre CCAS constitue le cœur de leur mission. Une des priorités des élus de SLVie est de faire connaître les Activités Sociales centralisées (vacances, colos, assurances, culture...) et les activités locales telles que les aides. En lien avec les employeurs et la CCAS ils auront la responsabilité d'organiser des tables d'information sur l'ensemble de leur périmètre, afin de toucher l'ensemble des bénéficiaires et de garantir une diffusion claire et accessible de l'offre sociale.

Faire vivre la démocratie

Échanger régulièrement avec les bénéficiaires est le seul moyen de connaître vos souhaits, de les porter et de vous aider à monter vos activités dans le cadre du Par et du Pour. Donner la parole aux bénéficiaires à

travers les assemblées générales est indispensable : à vous de prendre votre part de ce contrat social.

Être un relais indispensable

La transformation continue de nos instances locales et nationales, ainsi que celle de notre protection sociale et de notre régime de retraite, peut vous laisser démuni face à des situations parfois complexes. Dans ces moments-là, votre élu est votre interlocuteur privilégié. Il n'a pas de lampe magique, mais il dispose des contacts et ressources nécessaires pour vous orienter et répondre à vos interrogations.

Créer et innover

Pour mener à bien l'ensemble de ces missions, les élus doivent pouvoir réunir les bénéficiaires et organiser des temps d'échange. Créateurs d'activités en lien avec vos besoins, ils innoveront et permettent à chacun de se retrouver et d'échanger. Ils sont ce maillon essentiel, ce lien vivant entre chacun d'entre nous, pour faire vivre cette solidarité qui nous caractérise tous. En proximité de leurs bénéficiaires, ils veillent à intégrer l'inclusivité, et la diversité des actions, pour que chacun et chacune d'entre vous puissent y trouver sa place et bénéficier pleinement de l'offre sociale.

Les délégués de SLVie

Le nombre de délégués au sein de chaque SLVie est fixé de façon réglementaire :

1 délégué titulaire
pour 200 bénéficiaires.

135 délégués titulaires
et leurs suppléants.

Avec 27 000 bénéficiaires, ce sont 135 délégués qui doivent être élus, chaque titulaire ayant droit à un suppléant. Ce sont donc plus de 270 délégués qui vont être élus !

À noter :

- ✓ Chaque SLVie a donc un nombre différent de délégué.
- ✓ Un délégué ne doit pas avoir de fonction élective : il ne peut pas être élu et délégué.
- ✓ Depuis l'accord moyens bénévoles de 2023, l'ensemble des délégués actifs ont un code de détachement spécifique facilitant ainsi leur présence.

Les délégués de SLVie ont un rôle primordial :



Ils votent à
l'Assemblée
générale de
votre CMCAS.



Ils approuvent
la gestion
budgétaire.



Ils votent
l'achat
ou la vente
de patrimoine.

Ils sont aussi le relais de vos AG de SLVie :

Lors des AG de SLVie, les bénéficiaires peuvent soumettre des vœux sur l'ensemble des sujets des activités sociales. A la CMCAS, pas de tabou ! Ces vœux sont ensuite soumis au vote de l'Assemblée générale de la CMCAS. S'ils sont adoptés, cette dernière doit les transmettre au national, qui les soumet au vote de l'Assemblée générale des CMCAS.



Les nouvelles SLVie

Après un long travail de concertation entre syndicats et échanges avec les élus de proximité, le Conseil d'administration de la CMCAS du 23 mars 2026 a été décidé de modifier les périmètres de SLVie. Après ces élections, elles passeront de 17 à 10.

Pourquoi ce changement ?

La transformation des entreprises sur le périmètre de notre CMCAS (50 sites de travail répartis sur les 2 départements, 19 entités employeurs), nous imposent de retravailler le déploiement en proximité.

L'accord moyens bénévoles, mis en œuvre en 2023, restreint notre capacité de détachement avec des heures en baisse, et ne permet pas un déploiement pour l'ensemble des élus de proximité. Il a donc été proposé de revoir le périmètre, pour permettre aux futurs élus d'avoir le temps nécessaire pour se déployer.



Je tiens à alerter à travers ces lignes qu'une nouvelle attaque sur les CMCAS signera la fin de notre modèle social.



- ✓ **SLVie 1 – Centres sociaux culturels Vendée** : La Roche-sur-Yon, Les Herbiers, Luçon.
- ✓ **SLVie 2 – Îles et Marais** : Challans, Saint-Hilaire-de-Riez.
- ✓ **SLVie 3 - Côte de lumière** : Les Sables d'Olonne.
- ✓ **SLVie 4 - Sud Loire** : Nantes, Rezé, Basse Goulaine.
- ✓ **SLVie 5 – Rive ouest** : Saint-Herblain.
- ✓ **SLVie 6 – Cordemais / Montluc** : Saint-Etienne-de-Montluc, Cordemais.
- ✓ **SLVie 7 - Loire océan** : Saint-Nazaire
- ✓ **SLVie 8 – Ancenis / Châteaubriant / Blain** : Ancenis, Héric, Ancenis-Saint-Géréon
- ✓ **SLVie 9 - Nord Loire** : Orvault, La Chapelle-sur-Erdre, Nantes.
- ✓ **SLVie 10 – Nantes** : Nantes.

C'est quoi ma SLVie ?

Tout d'abord rappelons la règle statutaire : un actif est attaché par son lieu de travail, et un retraité par son lieu d'habitation.

Cependant, il existe une possibilité de changer de SLVie en sollicitant l'accord des 2 présidents de SLVie concernés, et en motivant sa demande. Pour info, les dérogations actuelles seront conservées et réouvertes après les élections.

Vous pouvez retrouver votre SLVie en consultant le règlement particulier de la CMCAS sur le site de la CMCAS



C'est quoi les changements ?

Pour la Vendée, on passe de 5 SLVie à 3, avec la fusion des SLVie des Herbiers, Luçon et La Roche sur Yon, qui deviennent la SLVie 1 CSC Vendée (Centres sociaux culturels Vendée).

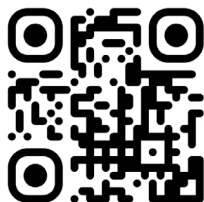
Pour la Loire Atlantique, on passe de 11 SLVie à 7 (NB : la SLVie 6 a été fermé en 2025 après la fermeture du site de la Perverie).

- ✓ La SLVie 10 devient la SLVie 4
- ✓ La SLVie 13 et la SLVie 8 fusionnent et deviennent la SLVie 5
- ✓ La SLVie 12 devient la SLVie 6
- ✓ La SLVie 14 devient la SLVie 7
- ✓ La SLVie 16 devient la SLVie 8
- ✓ La SLVie 9 et la SLVie 17 fusionnent et deviennent la SLVie 9
- ✓ La SLVie 11 et 15 fusionnent et deviennent la SLVie 10
- ✓ Pour l'actuelle SLVie 7 : les actifs rejoignent la nouvelle SLVie 9 et les retraités sont répartis selon leur code postal.

Comment retrouver ma SLVie en 2 étapes ?



1^{ère} étape : Je vais sur CCAS.fr -> Connexion-> Mon profil -> Mon attestation. Et je regarde le numéro de ma SLVie.



2^{ème} étape : Je consulte la répartition ci-après en fonction de ma situation.

Je suis actif, je vérifie à quelle SLVie est rattaché mon site de travail



Je suis retraité, je vérifie à quelle SLVie est rattachée ma commune



Modalités de vote

Et après tout ça...

Retraités

Actifs



Vote par correspondance du 5 au 23 octobre 2026

En septembre, vous recevrez l'adresse de votre bureau de vote et le matériel de vote composé :

- ✓ Des listes pour les élus de SLVie et pour les délégués de SLVie, soit jusqu'à 8 listes (2 par OS)
- ✓ De deux enveloppes de couleurs différentes : 1 pour les élus et 1 pour les délégués
- ✓ D'une enveloppe T pour renvoyer tout cela
- ✓ D'une notice de vote pour vous rappeler le process

Les Activités Sociales comptent sur vous !



Le vote nous rassemble



Préserver nos
Activités Sociales



Faire vivre
la solidarité



Construire ensemble
l'avenir



S'unir pour
être plus forts